

Le 11 septembre 2023

## COMMUNIQUÉ

### **Rentrée 2023 : comment sauver l'école républicaine**

Le Bureau de la Société des agrégés, après les premières annonces du nouveau ministre de l'Éducation nationale, a fait le point sur les conditions de la rentrée et les perspectives d'amélioration du système éducatif.

La Société des agrégés approuve le report en juin des épreuves de spécialité, mais regrette qu'il ait fallu tant de temps pour rectifier le calendrier du baccalauréat, alors que, dès les premières concertations sur la réforme du lycée, elle avait alerté, avec beaucoup d'autres, le ministère sur ses défauts et les risques de démobilitation et d'absentéisme qu'il allait engendrer. Elle constate que la nouvelle organisation augmentera le poids du contrôle continu pour l'affectation des élèves dans l'enseignement supérieur, puisque les notes des épreuves de juin ne pourront être prises en compte dans le cadre de Parcoursup, ce qui pose la question du rôle et de la crédibilité du baccalauréat. Elle alerte également sur les conditions de préparation du Grand Oral par les professeurs de spécialité.

La Société des agrégés approuve également les intentions affichées par Gabriel Attal, dès la passation de pouvoir, de « *remettre le respect de l'autorité et des savoirs fondamentaux au cœur de l'école* », pour en refaire « *un lieu où s'exerce l'autorité du savoir, car sinon aucun enseignement n'est possible* », mais souligne que ces propos de bon sens ne seraient que du vent s'ils n'étaient pas rapidement suivis d'actes concrets.

Elle regrette que ces premières annonces ne mettent pas l'accent sur la résolution des problèmes essentiels que sont la crise d'attractivité du métier de professeur, l'altération des conditions de son exercice et la perte de confiance dans l'institution. Elle estime que la prétendue revalorisation historique des personnels enseignants, en réalité insuffisante et tardive, ne résoudra en rien les maux dont souffre l'enseignement, et que le recrutement massif de contractuels, plus ou moins formés, ainsi que les doutes émis, au plus haut niveau, sur l'efficacité de concours garantissant la maîtrise disciplinaire des candidats les aggraveront.

Elle juge, pour ne citer que quelques exemples, que l'instauration en sixième d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français, au détriment de l'heure de technologie, ne suffira pas à consolider les apprentissages nécessaires au collège ; que la réforme du lycée met en péril les options de langues anciennes et langues vivantes ; que le baccalauréat ne garantit plus l'accès à l'enseignement supérieur avec des chances sérieuses d'y réussir.

On ne répare pas un système en perdition avec des bouts de ficelle ou des rustines. La Société des agrégés demande instamment au ministre de mettre en œuvre une véritable revalorisation morale, financière et sociale du métier de professeur, d'améliorer les conditions matérielles de

l'enseignement, de favoriser un fonctionnement rapide, efficace et humain des services ministériels et rectoraux, ce qui est indispensable pour pouvoir redonner à l'enseignement sa mission fondamentale d'instruction, d'émancipation et de promotion de tous les élèves.

La Société des agrégés fera au ministre, dans un esprit de dialogue et de responsabilité, des propositions constructives pour :

- Une revalorisation effective de tous les personnels d'enseignement et d'éducation,
- Une rupture avec une conception trop managériale et technocratique des ressources humaines,
- Une meilleure utilisation de la qualification et des compétences des professeurs agrégés, notamment dans leur affectation,
- Un recrutement des professeurs par des concours nationaux, disciplinaires et exigeants, qui garantissent que les professeurs recrutés maîtrisent les savoirs qu'ils transmettront,
- Une formation initiale et continue de qualité, axée sur les savoirs disciplinaires,
- Un retour effectif du savoir au centre du système éducatif.

Toutes mesures qu'elle juge indispensables à la survie de l'école républicaine, et donc de notre République.

Contact presse : **Stéphanie Aydin, présidente,**  
**Jean-Michel Léost, président d'honneur.**  
Tél. 01 46 33 00 79